

SARREBOURG TELECOM
 24 Grand Rue
 57400
 SARREBOURG FRANCE
 TEL :03.87.03.87.46

sfr.sarrebourg.telecom@gmail.com

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

JULIE OL / BAUMERTR4 / SARREBOURG /

FACTURE

DATE

NUMERO

06/02/2024

204021932

FACTURE

1/1

BAUMERT ROGER
 10 RUE DES BOSQUETS
 67700 SAVERNE

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	SAMSUNG GALAXY A14 4G 64GO ARGENT SFR (.) MOBILE NU VENTE SEULE IMEI : 356681295513326 - CARTE AVANTAGO - PROTECTED PREMIUM N° COMMANDE :575477983 N° APPEL : 06.61.13.88.22	20%	149,17 €	179,00 €		149,17 €	179,00 €
1	FILM DE PROTECTION PLUG AND USE BRILLANT LOOKASE ** Activer votre garantie sous 30 jours sur www.lookase.fr ** / Code Vendeur : ()	20%	29,16 €	34,99 €		29,16 €	34,99 €
1	REMISE MOBILE ()	20%	-7,50 €	-9,00 €		-7,50 €	-9,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :170,83 € 20 %	170,83 €
CB	204,99 €	06/02/2024		06/02/2024	Total Tva :34,16 € 20 %	34,17€
					Total TTC	204,99 €

MONTANT A PAYER		204,99 €
RESTE A PAYER TTC		0,00 €

Nbr lignes 3 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.moQC Logiciel 3GWIN B170
 30.0.300.0

06/02/2024 11:14:12

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €
 SAS au Capital de 100 000€ - Banque Crédit Agricole Alsace Vosges : IBAN : FR76 1720 6000 7000 1742 5401 092 - BIC : AGRIFRPP872
 Réserves de Propriété : La SAS FISCHER TELECOM restera propriétaire de la marchandise livrée tant qu'elle n'aura pas été intégralement réglée (loi n° 80.335 du 12/05/1980). A défaut de paiement à la date prévue, le montant total TTC dû sera majoré de pénalités au taux annuel de 8,75% avec un seuil minimum de facturation des pénalités de 40€. En cas de litige, les tribunaux du siège de la société FISCHER TELECOM sont les seuls compétents.
 Médiateur du Commerce Coopératif et Associé : mcca-mediation.fr Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)